
Préambule

Françoise Simonet-Tenant et Anne Coudreuse



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/583>

DOI : 10.4000/itineraires.583

ISSN : 2427-920X

Éditeur

Pléiade

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2009

Pagination : 7-12

ISBN : 978-2-296-10791-5

ISSN : 2100-1340

Référence électronique

Françoise Simonet-Tenant et Anne Coudreuse, « Préambule », *Itinéraires* [En ligne], 2009-4 | 2009, mis en ligne le 02 juillet 2014, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/583> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/itineraires.583>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.



Itinéraires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Préambule

Françoise Simonet-Tenant et Anne Coudreuse

- 1 « *Intus, et in cute*¹ », écrit Rousseau en épigraphe des *Confessions*, reprenant une formule du poète latin Perse. L'adjectif « intime » est emprunté au XIV^e siècle au latin « *intimus* », superlatif de « *interior* » qui désigne ce qu'il y a de plus intérieur. La notion renvoie donc, « étymologiquement (et de surcroît, sous une forme superlative) à la dimension la plus intérieure de l'expérience humaine, et dans une certaine mesure, à la moins communicable, à cause de son caractère foncièrement privé² ». C'est à la fin du XVIII^e siècle seulement qu'on relève une application de l'adjectif aux écrits autobiographiques qui ne sont généralement pas destinés à la publication, le cas le plus évident étant le journal intime.

L'intime, objet d'étude : panorama bibliographique contemporain

- 2 Prendre l'intime pour objet d'étude reste un défi tant la notion est variable selon les époques et les individus, tant son évolution sémantique est complexe et sa réalité protéiforme. On a du mal, aujourd'hui que la littérature française accorde une place prédominante à l'expression de l'intime – il a même existé un prix littéraire de l'écrit intime³ –, à le remettre en perspective et à comprendre qu'il n'a pas toujours constitué une valeur, et *a fortiori* une qualité littéraire. Dans cette recherche sur l'intime nous ne prétendons pas arriver sur un terrain vierge. Les travaux fondateurs sont notables. Rappelons seulement pour mémoire Erving Goffman (*La Mise en scène de la vie quotidienne*, 1973⁴), Michel Foucault (*Surveiller et Punir*, 1975 ; *La Volonté de savoir*, 1976), Jürgen Habermas (*L'Espace public*, 1978⁵), Richard Sennett (*Les Tyrannies de l'intimité*, 1979⁶), Michel de Certeau (*L'Invention du quotidien*, 1980), Philippe Lejeune (*Le Moi des demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille*, 1993) et la passionnante exploration par les historiens (Philippe Ariès, Georges Duby, Michelle Perrot, Ariette Farge, Alain Corbin, Antoine Prost, Anne Martin-Fugier, Philippe Artières, Gabrielle Houbre... et nous ne les citons pas tous) des contrées de la vie privée. Par ailleurs des ouvrages collectifs ont également proposé un balisage de la notion dans une perspective généralement

interdisciplinaire. Dès 1976, la Société des études romantiques suscite un collectif passionnant intitulé *Intime, intimité, intimité*⁷ où les monographies sur Musset, Sainte-Beuve, Stendhal et Marie Bashkirtseff côtoient des articles plus panoramiques et problématiques : ceux-ci s'efforcent de cerner la notion labile et variable de l'intime et posent le problème d'une corrélation entre la naissance de l'intime et des facteurs sociaux. La revue *Autrement* consacre en 1986 un numéro à l'intime, défini comme « valeur subjective » et « relative⁸ ». Le volume assume sa dimension bric-à-brac pour tenter de discerner l'essentiel de l'intime : journalistes, biographes, psychanalystes, psychologues, écrivains, gynécologue, architecte, designer, historien, sociologue sont tour à tour convoqués pour tenter de cerner cette « frontière floue entre soi et le monde, l'espace à préserver contre les agressions. Le corps, le sexe, l'amour, la maison, l'imaginaire, la mémoire... tout ce qui est complicité avec soi-même, le silence, le non-sens, le hors-circuit »... Se sont succédé, ces quinze dernières années, trois collectifs universitaires sur la notion, qui ont choisi de centrer leur interrogation sur une période déterminée. Le premier se consacre au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, *L'Invention de l'intimité au siècle des Lumières*⁹. Les deux autres se tournent vers l'époque contemporaine et proposent des perspectives variées¹⁰ (littéraire, philosophique, sociologique, anthropologique, esthétique) pour interroger la spécificité d'un intime moderne et le surgissement corrélatif d'un extime, également difficile à cerner.

- 3 On trouve déjà « extime » sous la plume d'Albert Thibaudet dans un article daté du 1^{er} juin 1923, « Lettres et journaux¹¹ » :

M. Barrès, dans une interview récente, appelait sa *Chronique de la Grande Guerre* un *Journal intime de la France*. Quel singulier contre-sens ! Et comme ce journalisme, qui est de l'action, de l'action énergique, vivante et volontairement partielle, ressemble peu à un journal intime, acte d'intelligence, miroir de la clairvoyance au repos où l'homme s'arrête de vivre pour comprendre. Il faut des Maurras et il faut des Amiel, comme il faut des Barrès et il faut des Montaigne ; il faut aussi choisir entre les deux destinées, et la *Chronique* a tout de la première, rien de la seconde. C'est, comme le journal de la France, tout ce qu'on peut imaginer de plus *extime*.

« Extime », clair antonyme d'intime, désigne ce qui est tourné vers le dehors, en prise sur les événements extérieurs. C'est dans un sens analogue que Michel Tournier reprend l'adjectif dans son *Journal extime*, revendiquant l'expulsion de l'intimité de ses écrits : « On peut parler de "journal" sans doute, mais il s'agit du contraire d'un "journal intime". J'ai forgé pour le définir le mot "extime"¹². » Michel Tournier s'attribue donc un néologisme que l'on trouve en 1923 sous la plume d'Albert Thibaudet, mais également et dans un sens différent sous la plume de Lacan. L'extime selon ce dernier, c'est un intime sorti de l'intériorité, un intime que le sujet espère trouver, hors de lui, dans le champ de l'autre. Serge Tisseron s'est emparé dans *L'Intimité surexposée* (2002) de l'adjectif « extime » et du substantif « extimité » pour les redéfinir à la lumière d'une modernité soucieuse d'exhiber l'intimité. En surexposant son intimité, en mettant en avant une partie intime de sa vie, physique ou psychique, le sujet contemporain attend qu'elle soit validée par le regard d'autrui. Le « désir d'extimité » ne serait pas de l'exhibitionnisme : il ne s'agit pas d'exposer ce que l'on sait pouvoir fasciner l'auditeur, le lecteur, le spectateur ; il s'agit d'exposer son intimité pour que l'autre nous en confirme la valeur. Ce n'est pas tant au couple intime/extime qu'au trio intime/privé/public que s'est intéressé un numéro très récent de la revue consacrée à l'actualité autobiographique, *La Faute à Rousseau* :

Le privé et le public sont un vieux couple. Ils ont fait leurs études de droit ensemble. Depuis les temps anciens, ils se partagent le monde. Ils étaient bien tranquilles...

L'intime est un outsider venu troubler le jeu, redistribuer les cartes. Il est fils du "for intérieur", frère du héros romantique : "Mon âme a son secret, mon cœur a son mystère", mais aussi père d'un nouveau type de communication sociale. Secrets, connivences, "coming out", tout lui va¹³ !

- 4 Si nous avons entrepris un nouvel ouvrage collectif sur la notion d'intime, c'est que le temps nous semblait venu de faire le bilan des acquis, de tenter de construire des panoramas et des synthèses récapitulatifs mais parce que nous avons aussi la volonté d'approfondir certains points à la lumière de nouveaux corpus, publiés ou inédits. Nous souhaitons, en étudiant prioritairement des textes factuels (autobiographies, journaux, Mémoires, correspondances, carnets...) et en conjuguant les approches (historique, linguistique, littéraire, esthétique), affiner la définition diachronique de l'intime. Nous nous proposons également de mettre l'accent sur quelques questions : En quoi l'histoire des formulations de l'intime s'inscrit-elle dans un itinéraire qui nous conduirait de la conquête¹⁴ du droit à l'intime jusqu'à son exhibition en passant par son appropriation progressive et accidentée ? Comment le journal en est-il venu à exprimer l'intimité ? Comment et pourquoi le XVIII^e siècle a-t-il inventé l'intime ? Pourquoi peut-on considérer que le XIX^e siècle célèbre le sacre de l'intime ? Dans quelle mesure l'estampille « intime » est-elle devenue dans les dernières décennies du XX^e siècle et le début du XXI^e le produit d'une stratégie commerciale désireuse d'appâter lecteurs et spectateurs potentiels ? L'intimité serait-elle devenue tyrannique, et le diktat contemporain qui conduit certains à l'exhiber ne lui ferait-il pas perdre son âme ?

Pour une approche diachronique de l'intime

- 5 Dix études tentent d'apporter des réponses à ces questions. Dans une perspective diachronique, les articles de synthèse de Véronique Montémont et de Françoise Simonet-Tenant étudient la notion dans son évolution, d'un point de vue lexicographique et lexicométrique, ou d'un point de vue historique et littéraire. Ces deux contributions constituent l'introduction naturelle du volume. L'étude statistique, sur Frantext et le catalogue de la Bibliothèque nationale, permet de confirmer scientifiquement les données de la lexicographie, et surtout de donner forme à des impressions qui sans cela resteraient trop intuitives et donc un peu illégitimes. Elle permet également de faire le point sur la question complexe du « journal intime ». L'article de Françoise Simonet-Tenant, « À la recherche des prémices d'une culture de l'intime », se situe à la croisée de l'histoire, de l'histoire littéraire et de l'histoire des sensibilités. En s'intéressant à l'histoire de la confession et du confessionnal, mais aussi du miroir, de la montre ou de la serrure, ce travail met en évidence la lente montée en puissance de l'intime vers la fin de l'Ancien Régime. Il a aussi l'intérêt de poser la question difficile du partage de l'intime entre la lettre et le journal. Cet article témoigne bien de l'approche pluridisciplinaire choisie dans ce volume sur l'intime qui recoupe des territoires aussi divers que l'histoire, l'anthropologie et la littérature, aussi bien dans ses formes les plus référentielles que dans ses constructions fictionnelles. Comment, en effet, ne pas faire le rapprochement entre une certaine revendication de l'intime au XVIII^e siècle et le développement du roman épistolaire et du roman-mémoires qui reposent, l'un et l'autre, selon des modalités différentes, sur une écriture à la première personne et un souci d'introspection ?

- 6 La deuxième partie est consacrée à l'ambivalence du XVIII^e siècle par rapport à cette notion. L'intime fait ainsi l'objet d'un refus radical chez Voltaire, comme le montre Jean Goldzink, en choisissant un corpus de lettres et d'écrits autobiographiques où le lecteur aurait cru pouvoir le déceler ou même le voir triompher. Ce serait sans compter avec la défiance de l'auteur de *Candide* pour toute exhibition de soi. Même dans le cas du journal, l'intime est une conquête, difficile et sinueuse. L'analyse de Philippe Lejeune est sur ce point tout à fait éclairante et remet en cause bien des préjugés qui associent systématiquement l'écriture diaristique à la notion d'intime, alors que leur rencontre est lente et complexe. « Mais basta. Ceci est un journal » : tel est le rappel à l'ordre que se fait Louis-François Guiguer, baron de Prangins au moment où, dans son journal, son écriture vacille et oscille au bord de l'intime : amour, désir, attirance, mouvements de l'âme... tout ce qui pour des lecteurs actuels est la matière attendue et « naturelle » du journal intime, a dû y gagner droit de cité. Autre genre, autres idées reçues : on prétend souvent que le genre des *Mémoires*, d'origine aristocratique, ne se prête guère à l'expression de l'intime. Or Anne Coudreuse revient sur cette question dans son analyse des *Mémoires* du marquis de la Maisonfort, où la vie intime est beaucoup plus développée pour l'époque qui précède la Révolution, alors qu'elle se fait plus discrète pour la période révolutionnaire proprement dite. Ce phénomène, s'il est peut-être à mettre en rapport avec une certaine éthique aristocratique qui veut qu'on ne parle pas de soi, montre qu'on ne saurait nier l'importance des grandes fractures historiques, en particulier de la Révolution française qui a permis l'avènement de la société bourgeoise et de ses valeurs.
- 7 Mais avant d'en arriver au XIX^e siècle, qui est celui de la consécration de l'intime, le tournant des Lumières, et toute la littérature d'émigration qui le caractérise, voit se mettre en place ceux que Stéphanie Genand appelle « les proscrits de l'intime » : une génération d'émigrés qui ne sauraient, dans l'horreur des événements historiques et politiques, se replier sur un moi, même douloureux. Cette mise au point sur des auteurs oubliés, ou encore très connus comme Chateaubriand ou Madame de Staël, permet de revenir de manière critique et nuancée sur l'idée que la Révolution a été le moment d'un déferlement de l'intime dans la vie publique. Il suffira de quelques décennies pour que l'intime triomphe, dans ce XIX^e siècle que Brigitte Diaz et José-Luis Diaz décrivent à juste titre comme « le siècle de l'intime », en proposant une ample synthèse qui leur permet de faire le point de façon très précise sur cette notion hégémonique dans un travail très documenté d'histoire culturelle et non pas strictement littéraire.
- 8 Toujours dans la perspective diachronique qui a servi de principe de composition au volume, nous avons voulu nous interroger sur la sexualisation contemporaine de l'intime, mais aussi sur sa mise en images : en effet, une réflexion sur l'intime et la modernité ne saurait faire l'économie d'un détour par le cinéma qu'elle a vu naître et dans lequel elle se reconnaît. Pour autant, nous n'avons pas voulu que la période contemporaine prenne une place démesurée, à l'image de celle que l'intime y occupe. Nous avons ainsi préféré conjuguer trois regards et trois perspectives. Nous avons tenté une approche plurielle, et d'abord historique, grâce au travail d'Anne-Claire Rebreyend sur les « représentations des intimités amoureuse dans la France du XX^e siècle ». Son souci d'une périodisation précise nous permet de comprendre que le mot d'ordre du « tout intime » et la compulsion de dévoilement jusqu'à l'exhibition de soi, sont des phénomènes très récents, et que la sexualité a longtemps fait l'objet de nombreux tabous, aussi bien dans les mots que dans les choses. Ces tabous sont au cœur du récit

de Grégoire Bouillier, *Rapport sur moi* : dans une perspective plus littéraire, Anne Coudreuse y analyse comment l'intime, qui pourrait se dire par les voies et les voix de la psychanalyse, fait confiance à l'écriture et à son économie pour désaxer l'autobiographie traditionnelle et proposer une voix singulière. Il s'agit alors de mettre en rapport la notion d'intime avec celle d'humour, tout aussi insaisissable semble-t-il. Cette contribution permet un utile recours à la psychanalyse, dont nous ne pouvions sans doute pas faire l'économie dans l'étude d'une telle notion, mais dont nous ne voulions pas non plus comme langage unique, naturellement requis et légitime, pour traiter de l'intime, qui relève aussi d'autres approches culturelles et d'autres points de vue, dont la variété nous a semblé nécessaire pour ouvrir les approches textuelles ou littéraires à d'autres objets et espaces d'investigation. D'où l'appel ultime au regard du cinéaste, pour s'interroger sur l'intime à la croisée du moi et du monde, du plus archaïque d'un sujet à l'extrême contemporain d'une mise en œuvre. Il était difficile de faire l'impasse sur le cinéma qui constitue un langage particulièrement adapté à l'expression de l'intime et pose le plus nettement le paradoxe d'un intime dévoilé, rendu public pour le plus grand nombre. L'entretien de Jean-Louis Jeannelle avec Alain Cavalier permet d'accéder au laboratoire d'une œuvre autobiographique filmée, ce qui change les codes d'écriture et de compréhension de l'intime, mais peut-être pas les questions qu'ils soulèvent, aussi bien du côté du cinéaste que de ses spectateurs. La construction du numéro obéit à un souci d'alternance et d'équilibre : articles de synthèse et perspectives plus strictement monographiques se succèdent, ce qui ne signifie pas qu'un panorama ne comporte pas des analyses de détail, ou, au contraire, qu'un article sur un auteur ne comporte pas des vues plus généralisantes.

- 9 À la croisée de l'Histoire, de la littérature et plus généralement des arts de la représentation, et d'un questionnement éthique qui nous renvoie à notre part d'ombre, la question de l'intime et de ses variations au cours des derniers siècles fonctionne comme une chambre d'échos de notre société et de ses contradictions. Comme l'amour dans la fameuse formule de Rimbaud, l'intime est sans doute à réinventer.

NOTES

1. « À l'intérieur, et sous la peau. »
2. Véronique Montémont, « Dans la jungle de l'intime : enquête lexicographique et lexicométrique (1606-2008) », *infra*.
3. Créé par France Loisirs à l'initiative de Pierre Kyria, le prix de l'écrit intime a été décerné chaque année de 1996 à 2000 à un écrivain français ou étranger, « auteur d'une œuvre intimiste : journal ou carnet intime, Mémoires, autobiographie, recueil de souvenirs ». Le jury était composé de dix membres : Laure Adler, Hector Bianciotti, Jean-Jacques Brochier, Michèle Gazier, Roland Jaccard, Françoise Kinot, Pierre Kyria, Hugo Marsan, Cella Minart, Jean-Marie Rouart. Le prix était doté de trente mille francs et l'œuvre primée était publiée chez France Loisirs. Les lauréats ont été : Michel del Castillo, Claude Pujade-Renaud, Georges-Arthur Goldschmidt, René-Louis des Forêts et Serge Doubrovsky.
4. Pour la traduction française aux Éditions de Minuit.

5. Pour la traduction française aux Éditions Payot.
 6. Pour la traduction française aux Éditions du Seuil.
 7. *Intime, intimité, intimisme*, Éditions Universitaires de Lille III, coll. « Encyclopédie universitaire », 1976.
 8. *Autrement*, « L'intime », n° 81, juin 1986, p. 9.
 9. Benoît Melançon (éd.), *L'Invention de l'intimité au siècle des Lumières*, Nanterre, Université Paris X-Nanterre, coll. « Littérales » n° 17, 1995.
 10. Élisabeth Lebovici (dir.), *L'Intime*, Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, 1998 ; Lila Ibrahim-Lamrous et Séveryne Muller (dir.), *L'Intimité*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005.
 11. Albert Thibaudet, « Lettres et journaux », *Réflexions sur la littérature*, édition établie et annotée par Antoine Compagnon et Christophe Pradeau, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », p. 800.
 12. Michel Tournier, *Journal extime*, Paris, Gallimard, 2004, p. 11.
 13. Philippe Lejeune, « Intime, privé, public », *La faute à Rousseau*, n° 51, juin 2009, p. 9.
 14. Dans ses *Mémoires*, Madame Campan, la première femme de chambre de Marie-Antoinette, signale qu'un des reproches faits à la reine, personnage public, est d'avoir voulu bénéficier d'une vie privée, loin des regards officiels et publics, ce que la Cour et la Ville ont vécu sur le mode de l'exclusion. L'intime n'est donc pas toujours allé de soi et paraît plutôt de l'ordre de la conquête.
-

AUTEURS

FRANÇOISE SIMONET-TENANT

Université Paris 13, CENEL

ANNE COUDREUSE

Université Paris 13, CENEL